

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO/IEC 17025:2005

Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais (ISO/IEC 17025:2005)

General requirements for the
competence of testing and calibration
laboratories (ISO/IEC 17025:2005)

Allgemeine Anforderungen an die
Kompetenz von Prüf- und
Kalibrierlaboratorien (ISO/IEC
17025:2005)

05/2005



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO/IEC 17025:2005 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO/IEC 17025:2005.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO/IEC 17025:2005

NORME EUROPÉENNE **EN ISO/IEC 17025**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Mai 2005

ICS 03.120.20

Remplace EN ISO/IEC 17025:2000

Version Française

**Exigences générales concernant la compétence des
laboratoires d'étalonnages et d'essais (ISO/IEC 17025:2005)**

Allgemeine Anforderungen an die Kompetenz von Prüf- und
Kalibrierlaboratorien (ISO/IEC 17025:2005)

General requirements for the competence of testing and
calibration laboratories (ISO/IEC 17025:2005)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN et le CENELEC le 15 mars 2005.

Les membres du CEN et du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN ou auprès des membres du CEN ou du CENELEC.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN ou du CENELEC dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN, a le même statut que les versions officielles.

Les membres respectifs du CEN et du CENELEC sont les organismes nationaux de normalisation et les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



Centre de Gestion du CEN:
rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Secrétariat Central du CENELEC:
rue de Stassart, 35 B-1050 Bruxelles

Avant-propos

Le présent document (EN ISO/IEC 17025:2005) a été élaboré par le Comité Technique ISO/CASCO "Comité pour l'évaluation de la conformité" en collaboration avec le Comité Technique CEN/CLC/TC 1 "Criteria for conformity assessment bodies", dont le secrétariat est tenu par le SN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en novembre 2005, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en novembre 2005.

Le présent document remplace l'EN ISO/IEC 17025:2000.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO/IEC 17025:2005 a été approuvé par le CEN et le CENELEC comme EN ISO/IEC 17025:2005 sans aucune modification.

Deuxième édition
2005-05-15

Version corrigée
2005-11-01

Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais

*General requirements for the competence of testing and calibration
laboratories*

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

© ISO 2005

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	v
Introduction.....	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	2
3 Termes et définitions	2
4 Exigences relatives au management	2
4.1 Organisation	2
4.2 Système de management	3
4.3 Maîtrise de la documentation	4
4.3.1 Généralités	4
4.3.2 Approbation et diffusion de documents	5
4.3.3 Modification des documents	5
4.4 Revue des demandes, appels d'offres et contrats	5
4.5 Sous-traitance des essais et des étalonnages	6
4.6 Achats de services et de fournitures	6
4.7 Services au client	7
4.8 Réclamations	7
4.9 Maîtrise des travaux d'essai et/ou d'étalonnage non conformes	8
4.10 Amélioration	8
4.11 Actions correctives	8
4.11.1 Généralités	8
4.11.2 Analyse des causes	8
4.11.3 Choix et mise en œuvre d'actions correctives	9
4.11.4 Surveillance des actions correctives	9
4.11.5 Audits complémentaires	9
4.12 Actions préventives	9
4.13 Maîtrise des enregistrements	9
4.13.1 Généralités	9
4.13.2 Enregistrements techniques	10
4.14 Audits internes	10
4.15 Revue de direction	11
5 Exigences techniques	11
5.1 Généralités	11
5.2 Personnel	12
5.3 Installations et conditions ambiantes	13
5.4 Méthodes d'essai et d'étalonnage et validation des méthodes	13
5.4.1 Généralités	13
5.4.2 Sélection des méthodes	14
5.4.3 Méthodes développées par le laboratoire	14
5.4.4 Méthodes non normalisées	14
5.4.5 Validation des méthodes	15
5.4.6 Estimation de l'incertitude de mesure	15
5.4.7 Maîtrise des données	16
5.5 Équipement	16
5.6 Traçabilité du mesurage	18
5.6.1 Généralités	18
5.6.2 Exigences spécifiques	18
5.6.3 Étalons de référence et matériaux de référence	19
5.7 Échantillonnage	20

5.8	Manutention des objets d'essai et d'étalonnage	21
5.9	Assurer la qualité des résultats d'essai et d'étalonnage	21
5.10	Rapport sur les résultats	22
5.10.1	Généralités	22
5.10.2	Rapports d'essai et certificats d'étalonnage	22
5.10.3	Rapports d'essai	23
5.10.4	Certificats d'étalonnage	23
5.10.5	Avis et interprétations	24
5.10.6	Résultats d'essai et d'étalonnage obtenus auprès de sous-traitants	24
5.10.7	Transmission électronique des résultats	24
5.10.8	Présentation des rapports et des certificats	24
5.10.9	Amendements aux rapports d'essai et aux certificats d'étalonnage	25
Annexe A	(informative) Renvois nominaux à l'ISO 9001:2000	26
Annexe B	(informative) Lignes directrices pour l'établissement d'applications pour des domaines particuliers	28
Bibliographie	29